

Questions orales

En cas de fuite semblable, un doute plane sur la personne en cause. Cet homme a été innocenté par tous. Je suis même surpris que la question soit soulevée à la Chambre. À cause d'une fuite, des gens peuvent porter contre l'un d'entre nous des accusations qui ne sont pas fondées. Le simple fait que la presse en fasse état laisse planer un doute sur la personne en question. C'est terriblement injuste.

À mon avis, cet homme-là jouit de notre appui. Il a été un excellent député et il m'a donné une explication très satisfaisante. Je suis très fier qu'il fasse partie de mon caucus.

* * *

[Français]

BIOVAC

Mme Pauline Picard (Drummond): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé. Le 8 juin 1992, BioVac du Québec déposait une demande d'homologation pour son vaccin BCG-cancer. Après 22 mois, cette demande est toujours en attente. La compagnie Connaught a déposé une demande d'homologation pour un vaccin semblable, le 2 mars 1989, qui a été accordée après seulement 14 mois. Le retard dans l'homologation de son vaccin cause de sérieux préjudices commerciaux à BioVac qui risque de perdre d'importants contrats.

La ministre peut-elle nous expliquer les raisons qui retardent indûment l'homologation du vaccin BCG-cancer de BioVac?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé): Monsieur le Président, je ne peux vous donner d'opinion sur ce qui s'est passé avant que je n'arrive au ministère de la Santé. Mais je peux vous dire qu'il y a plusieurs raisons pour expliquer des délais. Dans ce cas-ci, si vous voulez, on peut étudier la question un peu plus en détail et vous répondre plus tard. Vous devez être assuré que nous souhaitons toujours servir le peuple canadien du mieux possible.

Mme Pauline Picard (Drummond): Monsieur le Président, j'aimerais faire remarquer à madame la ministre que j'ai déjà posé cette question dans l'antichambre et j'attends toujours une réponse. Alors, j'aimerais bien qu'elle m'explique quelle est cette situation de deux poids, deux mesures où BioVac, après 22 mois, attend toujours une réponse du ministère, qui n'a mis que 14 mois, dans le cas de Connaught, pour l'homologation de son vaccin.

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé): Monsieur le Président, je suis toujours intéressée à répondre aux questions de l'honorable députée. Lorsque j'aurai une réponse je la lui donnerai.

* * *

[Traduction]

LE TRAITÉ SUR LE SAUMON DU PACIFIQUE

M. Ted McWhinney (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

La plus récente session tenue dans le cadre des négociations de 1993-1994 concernant le Traité sur le saumon du Pacifique n'a donné aucun résultat. Les négociations avec les États-Unis sont encore une fois dans une impasse, ce qui aura des conséquences

graves du point de vue de la conservation en 1994 et au cours des années subséquentes. Cet échec aura aussi des conséquences sur les relations entre le Canada et les États-Unis dans le domaine des pêches.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles autres mesures le gouvernement compte prendre pour en arriver à une entente avec les États-Unis et pour protéger nos pêcheurs et nos ressources en vertu du droit international?

L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je veux remercier le député pour sa question sur ces négociations à la fois importantes et inquiétantes.

Nous avons fait tout ce que nous pouvons pour faire avancer les négociations et pour éviter tout conflit avec les Américains au sujet du plan de gestion du saumon du Pacifique cette année. Pas plus tard que la semaine dernière, le premier ministre a soulevé la question directement auprès du président des États-Unis, précisant qu'il s'agissait là d'une importante affaire à régler entre les deux pays.

● (1450)

Je serai en Colombie-Britannique cette semaine pour rencontrer les représentants de l'industrie et pour les consulter avant que le Canada n'aille plus loin dans cette affaire.

D'après ce que les États-Unis nous ont laissés savoir jusqu'à maintenant, ils veulent un accès accru au saumon canadien—60 ou 70 millions de dollars de plus pour être plus précis—et ils veulent que les pêcheurs canadiens aient un accès réduit à notre propre saumon et au saumon américain. En fait, ils veulent que le déséquilibre qui existe depuis neuf ans soit maintenu. Je peux assurer à la Chambre que cela ne se produira pas.

* * *

LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

M. Stephen Harper (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, alors que les Sud-Africains votent aujourd'hui à l'occasion de leurs premières élections vraiment démocratiques, la démocratie canadienne vient de subir un recul.

Le projet de loi C-18, qui est conçu pour bloquer le redécoupage de la carte électorale jusqu'au siècle prochain, a été carrément condamné au Canada, notamment en Colombie-Britannique où il a été dénoncé par tous les partis, y compris les libéraux provinciaux.

Ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. Le gouvernement retirera-t-il son projet de loi C-18, maintenant que des audiences publiques sont en cours, afin d'éviter le risque de contestations constitutionnelles et une confrontation inutile avec le Sénat?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, nous sommes convaincus que le projet de loi est constitutionnel. Il a reçu l'appui de la Chambre, et je suis impatient d'en discuter avec les membres de l'autre endroit.

M. Stephen Harper (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, je suis évidemment déçu de cette réponse.